

**Zeitschrift:** Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger  
**Herausgeber:** Organisation des Suisses de l'étranger  
**Band:** 20 (1993)  
**Heft:** 2  
  
**Rubrik:** Dialogue

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 12.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Scrutin sur l'Espace économique européen

Le vote sur la participation de la Suisse à l'EEE a soulevé des vagues d'émotion, parmi les Suisses de l'étranger également. Nous publions à ce sujet encore quelques lettres de lecteurs.

**J**'ai été très fâché que Leupin (sic!), rédacteur en chef, se permette de traiter les adversaires de l'EEE de «conservateurs», sur un ton tout à fait méprisant. Tout citoyen a le droit d'avoir son opinion. Et même s'il ne partage pas celle de la majorité écrasante de la presse, des associations, des syndicats et du gouvernement!

Maintenant que la bagarre est passée et qu'elle s'est bien terminée pour les adversaires de l'EEE, nous devons nous féliciter que la Suisse soit restée une Suisse libre.

**A.J. Bürki, Bra-Atibaia**

**J**e tiens à vous féliciter de la publication de la «Revue Suisse»: les opinions diverses d'experts dans les affaires suisses sont utiles à nous, Suisses de l'étranger, qui ne sommes pas très au courant de ce qui se passe au pays. Quelques-unes des critiques publiées (cf. page Dialogue du 6/92, réd.) sont de parti pris, car la revue a publié des opinions manifestement divergentes.

**R. Ehrmann, SA-Strathavon**

**A**ujourd'hui encore, le non de la (moitié de la) Suisse me coupe bras et jambes. Nous sommes très tristes, parce que comme Suisses de l'étranger vivant en Autriche, nous espérons avoir enfin les mêmes droits que les Autrichiens, et pas seulement des devoirs. Je vous explique le sort réservé à notre famille: en 1965, j'ai eu une fille (Barbara), en 1968, j'ai épousé un Autrichien; une

deuxième fille est née de ce mariage (Manuela). Manuela, qui a la double nationalité, peut travailler partout dans ce pays, acquérir une propriété, bénéficier d'un fonds pour l'encouragement à la construction de logements, etc. Barbara, qui est née ici, a été adoptée par un Autrichien, est Suisse, doit demander tous les cinq ans une dispense du permis

de travail, n'a pas le droit d'acquérir une propriété inscrite au Registre foncier et encore moins de demander une aide au logement.

Avec l'EEE, on aurait résolu ici quelques problèmes d'un seul coup. En tant que Suisses de l'étranger, c'est sous cet angle que nous voyons le non de la Suisse; nous nous sentons trahis et abandonnés par nos compatriotes vivant en Suisse qui ont voté non.

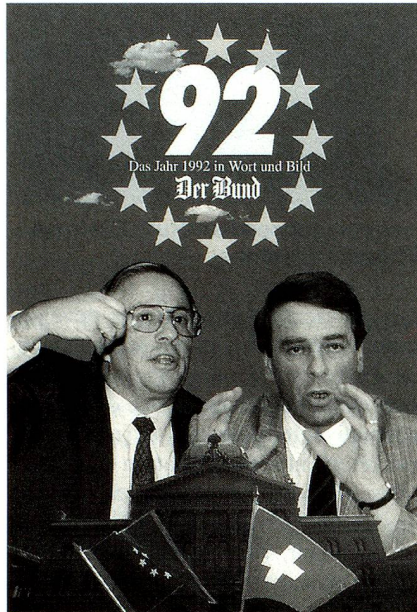
**Ch. Engebrecht, A-Kufstein**

**J**e suis très étonné de votre parti pris concernant le dernier scrutin. Comme votre revue est imprimée aux frais du contribuable, j'aurais pensé que vous auriez choisi une position plus neutre dans votre commentaire et votre revue de presse – notamment après le NON du peuple suisse.

**W.A. de Vigier, Londres**

*La «Revue Suisse» n'est absolument pas de parti pris. Dans nos articles concernant le scrutin sur l'EEE, nous avons rendu compte en réalité de l'état d'esprit dans les grandes régions du pays le soir du 6 décembre 1992. Notre commentaire soulève des questions que les adversaires comme les partisans de l'EEE se sont posées après la décision et notre revue de presse donne un aperçu représentatif du paysage médiatique suisse. Au demeurant, si la «Revue Suisse» est effectivement subventionnée par la Confédération, son indépendance rédactionnelle est garantie dans ses statuts. La rédaction respecte les règles de l'éthique journalistique valables d'une façon générale.*

**La rédaction**



**En 1992, l'Europe a été au centre des débats, pas seulement dans la rétrospective publiée par le journal «Der Bund». Deux représentants du même parti, le conseiller national Christoph Blocher (à gauche) et le président de la Confédération Adolf Ogi ont lutté avec ardeur respectivement contre et pour l'adhésion à l'EEE.**

**(Photo d'archive)**

## Sport dans la «Revue Suisse»

**V**otre revue est très intéressante mais comme je me passionne pour le sport, j'aimerais y trouver des reportages sportifs. Ne serait-il pas possible de publier quelques résultats de hockey, ou de football (ligue nationale A et B)? Je suis sûr que bien d'autres Suisses de l'étranger l'apprécieraient aussi.

**W. Schlumpf, SA-Port Elizabeth**

*Outre la politique, la culture et l'économie, le sport fait aussi partie des domaines auxquels la «Revue Suisse» entend consacrer des articles. Dans les derniers*

*numéros, nous avons publié régulièrement des informations sportives et dans la présente édition, nous mentionnons par exemple deux champions du monde suisses (voir Mosaïque). En raison de la longueur des délais de production, due principalement au fait que la Revue est préparée en cinq langues, il ne nous paraît guère judicieux de publier les résultats des championnats suisses. Dans les cas extrêmes, il pourrait s'écouler trois mois jusqu'à ce que les lecteurs disposent des résultats.*

**La rédaction**

### Errata

*Sur la carte «Les Suisses dans le monde» que nous avons publiée dans le dernier numéro de la «Revue Suisse», des erreurs se sont glissées: l'Etat du Nigéria en Afrique occidentale a été baptisé incorrectement Niger; en outre Dubaï n'est pas un Etat, mais seulement un arrondissement consulaire dans les Emirats Arabes Unis (EAU), dans lesquels 198 citoyens suisses au total sont immatriculés.*